

CR de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'UPSM du 6 mars 2015.

38 personnes, membres à jour de leurs cotisations, étaient présentes, certaines porteuses de pouvoirs.

Soit 38 présents pour 44 pouvoirs.

L'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire a été respecté.

Approbation du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de 2015.

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes et représentées.

1. Rapport Moral et des activités

Guy Mallet a ouvert l'assemblée en présentant le rapport moral et le rapport d'activités de l'association en s'aidant de tableaux consultables sur le site de l'UPSM qui deviendra sous peu CNM.

Il souligne l'importance du bénévolat et le partage des compétences au sein du CA.

Dresse un bilan des temps forts de l'année 2014 :

- Rendez-vous des Bernaches, en remerciant Jean François Beynaud
- Fête de la mer
- Macarons de la mer, en remerciant le Bistro Marin pour son aide
- Sorties pêche organisées par Philippe Caruel
- Fête du coquillage, etc.

Il évoque les relations positives avec d'autres associations

Dans un second temps, il aborde le programme 2015 et les nouveautés :

- Le Rallye de mai organisé par Brigitte et J.P. Domenjoz
- La fête de la Cible, organisée par Florent Renard

Guy Mallet lance aussi un appel à bénévoles, notamment pour organiser les sorties en mer.

Le rapport moral et bilan des activités est ensuite soumis au vote.

Il est approuvé à l'unanimité

2. Rapport financier

Jean Pierre Domenjoz présente les grandes lignes du rapport financier :

Recettes :	28 600 €	
Provenant	- des événements :	82,1%
	▪ Des cotisations :	8,3%
	▪ Des ventes de produits	0,3%
	▪ Des intérêts Livret bleu	0,4%
	▪ Des subventions de la mairie :	8,7%

Il explique que les recettes dues aux événements proviennent essentiellement de la Fête du coquillage qui a bénéficié d'un temps exceptionnel, d'une bonne tombola et d'une meilleure participation des commerçants

Dépenses : 23 500

Dues aux	Evénements :	84,8%
	Investissements matériel :	5,3%
	Cotisations UNAN, URCAN, SNSM :	3,8%
	Frais de bureau (site, loyer),	3,9%
	Assurances :	2%

Trésorerie :

13 100€ sur les deux comptes

Compte courant : 2600 €

Compte rémunéré : 10 500€

Propositions 2015 :

- Dépenses dues au changement d'appellation : 2 200 €
- Achat vaisselle recyclable : 1 500 €
- Achat d'un rétroprojecteur : 300 €

- Constitution d'une provision de : 1 500 €
pour compenser d'éventuelles pertes dues
à des intempéries lors de la prochaine fête
du coquillage

- Participation à un événement réservé aux : 1 500 €
principaux bénévoles et collaborateurs

Il n'est prévu aucune hausse des cotisations et la reconduction de la participation de 5€ pour les moments de convivialité.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

3. Intervention de M. Piveteau, Président de l'UNAN-CM

Lors d'un exposé clair, Jean Piveteau nous informe sur plusieurs mesures qui risquent de nous concerner dans l'avenir :

- L'alourdissement des réglementations sur la sécurité et sur la **responsabilité des chefs de bord** envers les passagers qui reviendrait à les traiter comme des commandants de paquebot. L'UNAN déposera un recours
- Le projet de loi portant sur une **redevance de mouillage** dont les conséquences pourraient être graves pour la filière nautisme, le tourisme et restreindraient la liberté de naviguer.
- Le projet **d'écotaxe pour les bateaux anciens** : reviendrait à augmenter la francisation pour subventionner le Conservatoire du littoral.

Jean Piveteau nous informe sur l'avancée du dossier concernant les filières de la Malconche.

Le procès a été gagné, mais les pressions sont importantes en raison des subventions qu'il faudrait verser pour pertes d'exploitation dues à l'arrêt d'exploitation des filières.

4. Renouvellement du tiers sortant du CA.

Sont sortants : Pierre Domalain, Guy Mallet, Catherine Métais, Jean Pierre Domenjoz. Qui sont candidats à leur reconduction.

Deux autres membres se portent candidats pour entrer dans le CA : Muriel Mallet et Hélène Plumet/

IL est ensuite procédé à l'élection du nouveau CA :

nom	contre	Abstention	Pour
Guy Mallet	0	0	82
Pierre Domalain	0	1	81
Guy Mallet	0	1	81
Catherine Métais	0	0	82
Jean Pierre Domenjoz	0	0	82
Muriel Mallet	0	0	82
Hélène Plumet	2	0	80

Avant de lever la séance Guy fait encore une fois appel à de nouveaux bénévoles et invite à réfléchir sur un nouveau logo.

Un verre de l'amitié est servi et la plupart des personnes présentes se retrouvent au Serghi pour le dîner.